

MESSAGE AUX PARENTS

Procédure d'admission et d'inscription des élèves 2025-2026

Du 3 au 7 février 2025

ÂGE D'ADMISSION

- Cinq ans révolus avant le 1^{er} octobre 2025 pour les élèves de l'enseignement préscolaire 5 ans (maternelle 5 ans)
- Six ans révolus avant le 1^{er} octobre 2025 pour les élèves du primaire

NOUVEAUX ÉLÈVES

- Inscription à l'enseignement préscolaire (maternelle 5 ans), au primaire ou au secondaire
- Inscription au service de garde
- Inscription d'un élève qui fréquente actuellement une école ne faisant pas partie de notre centre de services scolaire

Vérification de l'école de bassin

Avant de procéder à l'inscription d'un nouvel élève, les parents doivent d'abord vérifier l'école de bassin de leur enfant en cliquant sur l'outil *Trouver mon école*,

situé sur la page d'accueil (en haut, à droite) de notre site Web : cssps.gouv.qc.ca.

Inscription en ligne par Mozaïk-Portail Parents

À partir du 3 février 2025, les parents doivent consulter le site Web de l'école de bassin (coordonnées disponibles au cssps.gouv.qc.ca, à l'outil *Trouver mon école*, situé en haut à droite) pour connaître les modalités d'inscription en ligne, pour l'école et pour le service de garde. Lors de l'inscription, les parents devront fournir les documents suivants:

- L'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil;
- Le dernier bulletin scolaire émis (si votre enfant a déjà fréquenté une école);
- Une preuve de résidence sur le territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève);
- Les coordonnées téléphoniques de la personne à contacter en cas d'urgence.

Pour plus d'information sur l'admission et l'inscription, veuillez consulter le site Web de votre école de bassin.

ÉLÈVES ACTUELS

• Inscription d'un élève qui fréquente actuellement le programme Passe-Partout ou l'une de nos écoles primaires ou secondaires

Un répondant de l'élève remplira et signera, en ligne, le renouvellement de son inscription à l'école et de son inscription au service de garde en suivant le lien

« Inscription » dans Mozaïk-Portail Parents. Les détails relatifs à ce processus vous seront acheminés par votre école **au plus tard le 3 février prochain.**

Services offerts aux enfants âgés de 4 ans (révolus avant le 1^{er} octobre 2025)

MATERNELLE 4 ANS

Surveillez notre site cssps.gouv.qc.ca **au printemps 2025** pour connaître les écoles qui offriront ce service et les modalités d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026.

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

Ce programme éducatif est offert gratuitement, dans plusieurs de nos écoles, aux enfants de 4 ans et à leurs parents qui résident sur le territoire du Centre de services scolaire. Durant l'année scolaire se dérouleront :

- 10 rencontres parents / enfants
- 6 ateliers enfants uniquement

Du 3 février au 20 mars 2025, les parents doivent consulter le site Web cssps.gouv.qc.ca pour connaître les modalités d'inscription et pour en savoir plus sur ce programme (Parents et élèves / Admission-inscription / Inscription au programme Passe-Partout).

Lors de l'inscription, les parents devront fournir **les documents suivants :**

- L'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) émis par le Directeur de l'état civil;
- Une preuve de résidence sur le territoire du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (permis de conduire d'un parent de l'élève ou tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève).

Pour plus d'information sur le Programme Passe-Partout, contactez le 418 666-4666, poste 6014.